



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

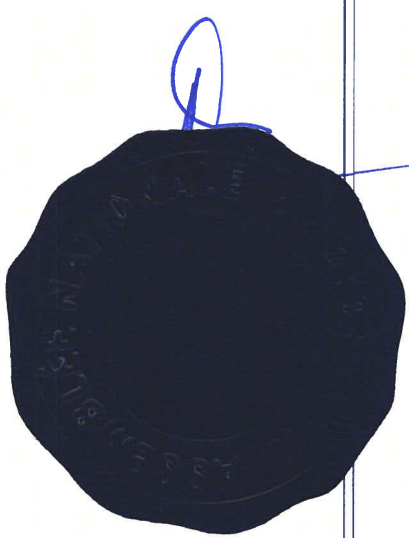
RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

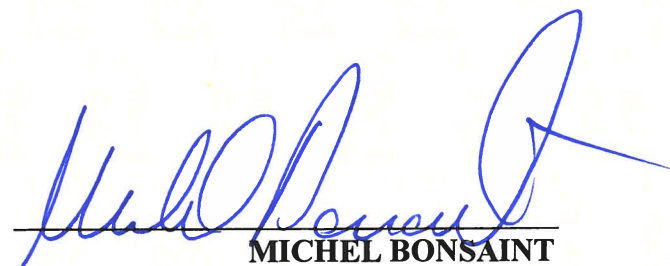
QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de revoir sa façon de calculer les prestations de l'assurance-emploi afin de mieux répondre aux besoins des travailleurs et travailleuses qui occupent un emploi saisonnier;

QU'elle rappelle que la baisse du taux de chômage engendre de lourdes conséquences pour ces hommes et ces femmes qui occupent des emplois importants pour l'économie des différentes régions du Québec.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 23 NOVEMBRE 2017.

Québec, ce vingt-troisième jour de novembre 2017




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale